



BP 43670 • 54097 Nancy cedex

Tel : +33 (0)6 25 40 59 21

Courriel : [secretariat.national@ant-france.eu](mailto:secretariat.national@ant-france.eu) – site internet : [www.ant-france.eu](http://www.ant-france.eu)

Membre de la Fédération LGBT, membre du RAVAD

## Communiqué de presse du 17mai 2017

### IDAHOT

#### **Devra-t-on subir l'homophobie et la transphobie d'un quinquennat « République en Marche pour l'Immobilisme » ?**

Ce 17 mai 2017, Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie (IDAHOT), cela fera dix jours que M. Emmanuel Macron aura été élu Président de la République face à la candidate du Front National. Si les affres d'une politique violemment homophobe et transphobe se sont éloignés, cela ne signifie pas pour autant qu'une réelle égalité des droits pour les personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI) soit en marche.

A l'heure où les personnes promouvant des idées réactionnaires LGBTIphobes, allant jusqu'à la violence physique, ne se cachent plus et passent à l'acte sans scrupules, la fermeté à l'égard de l'homophobie et de la transphobie doit être de mise, assumée. Pourtant le nouveau Président de la République n'a pas affirmé clairement une quelconque intention de mettre fin aux discriminations d'État envers les personnes LGBTI, ni de s'attaquer aux causes des violences commises à l'encontre des personnes à raison de leurs orientations sexuelles et de leurs identités de genre.

Faudra-t-il, pour les personnes transgenres, que les formalités de leur changement d'état civil, aujourd'hui judiciairisées et pseudo-démédicalisées, restent la même en France pour les cinq années à venir ? Devrons-nous attendre longtemps pour que soit mis fin aux mutilations des personnes intersexes pratiquées sous couvert de justifications médicales ? Combien de temps encore devrions nous supporter l'exclusion et la maltraitance par les institutions de la diversité des identités de genre ? Combien de temps encore les politiques menées vis-à-vis de l'égalité des droits des personnes LGBTI devront être validées à l'aune des tenants de la « manif pour tous » haineuse et de ses soutiens flirtant avec l'extrême droite ? Monsieur le Président de la République, on ne peut s'émouvoir sincèrement des victimes LGBTI sans mener une véritable lutte sans merci contre l'homophobie et la transphobie.

Cependant, un nouvel enjeu se profile dans les semaines à venir, ce sont les élections législatives. Pour l'Association Nationale Transgenre (ANT), il n'est plus admissible d'élire à l'Assemblée Nationale des députés qui portent des discours hostiles et de rejet à l'encontre des personnes LGBTI, prennent des positions et votent contre le respect de leurs droits fondamentaux. La dernière législature n'a malheureusement pas été avare de ces comportements indignes, mettant à mal la cohésion de notre société. L'ANT demande aux électeurs une extrême vigilance à l'égard des candidats qui s'opposeraient notamment, aux droits des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres et intersexes afin qu'ils ne soient pas élus. L'Assemblée Nationale ne doit plus être le berceau de l'homophobie et de la transphobie d'État. Il est plus que temps pour la France de changer de cap, de se doter d'une législation ouvrant une réelle égalité des droits pour les personnes LGBTI, notamment

Association nationale transgenre

Association loi de 1901 • enregistrée à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° W543003345  
SIRET 530 483 734 00030 • Non soumise à la TVA (article 293B du CGI)

concernant la PMA, le changement d'état civil libre et gratuit en mairie, les droits liés à la famille, l'accès à la santé.

A l'occasion de cette Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, l'Association Nationale Transgenre dévoile [une nouvelle carte sur le changement d'état civil des personnes transgenres en Europe](#). On n'y voit que la France reste encore très loin des nouveaux standards européens alors même que sa nouvelle loi n'est pas encore appliquée. Monsieur le Président de la République, devrions-nous ressortir cette même carte peu glorieuse pour le pays que vous allez gouverner durant tout votre quinquennat ? Vous qui êtes un fervent défenseur de l'Europe, pourquoi n'appliqueriez-vous pas sans tarder et dans sa totalité la [résolution 2048 du Conseil de l'Europe](#) ?

Le 17 mai est l'occasion de se pencher plus précisément sur les conditions de vie et les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes. Elle ne doit cependant pas être le reflet du manque de courage de celles et ceux qui nous gouvernent. Au contraire, cette journée doit inciter les candidats, élus, et partis politiques à exprimer leur solidarité et à voter des lois ouvrant clairement l'égalité des droits des personnes quel que soit leurs orientations sexuelles et leurs identités de genre. Sans attendre, la République doit enfin inclure les personnes LGBTI dans sa devise « Liberté Égalité Fraternité ».

Pour l'Association Nationale Transgenre,  
Delphine Ravisé-Giard  
Présidente

Mail : [porte.parole@ant-france.eu](mailto:porte.parole@ant-france.eu)  
Mobile : +33 (0)6 11 63 48 00  
Site Internet : [www.ant-france.eu](http://www.ant-france.eu)